

Réf: Dossier 468621

Avis de constitution

SOCIETE « CALP CONSEIL AFRICAIN LOGISTIQUE PORTUAIRE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9 eme TRANCHE
NON LOIN DU ROND POINT ADO LOT 1899 ILOT 8, Lot
1899, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2025, et enregistrés le 11/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CALP CONSEIL AFRICAIN
LOGISTIQUE PORTUAIRE »

Objet : Conseil, formation, expertise et assistance
technique dans

les domaines portuaires, maritimes, logistiques
et

commerciales développement de solutions
numériques,

élaboration de référentiels, accompagnement
institutionnel

et transformation digitale dans les domaines
portuaires,

maritimes, logistiques Etudes, diagnostics,
audits portuaires

et logistiques ; Conception, développement et
intégration de

systèmes numériques portuaires et plateformes
logistiques ;

Formation professionnelle, renforcement des

capacités et

organisation de séminaires spécialisés ;
Élaboration de

référentiels, normes, standards et guides de
gouvernance

portuaire ;Accompagnement institutionnel et
stratégique

des communautés portuaires, administrations et
acteurs du

commerce extérieur ;Conseil en transformation
digitale,

optimisation des opérations et modernisation
des chaînes

logistiques ;Veille stratégique, publication d'
études

sectorielles et production de rapports techniques

Commercialisation de solutions logicielles, outils
numériques

et documents techniques en lien avec les
opérations

portuaires et logistiques Et pour la réalisation
de l'objet social :

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9 eme TRANCHE NON LOIN DU ROND POINT ADO LOT 1899 ILOT 8, Lot 1899, Ilot 8

Dirigeant(s) M BAMBA MORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13890 du 19/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80809/GTCA/RC/2025 du 19/12/2025

